

L'Appel à la démission de Richard Ferrand laisse Macron de marbre



Article rédigé par *Le Parisien*, le 12 septembre 2019

Source [Le parisien]

Le feuilleton Richard Ferrand n'en finit pas de rebondir et illustre la profonde corruption du régime d'Emmanuel Macron, qui au passage, se moque allègrement de la séparation des pouvoirs. Le président de l'Assemblée n'a nul besoin de la "confiance" du Président.

Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France) et Olivier Faure (PS) affirment ce jeudi que le quatrième personnage de l'Etat doit quitter ses fonctions de président de l'Assemblée nationale.

La [mise en examen dans la nuit de Richard Ferrand](#) fait réagir dans toutes les familles politiques, ce jeudi, diverses nuances d'appels à la démission le disputant aux messages de soutien dans la majorité. « Je demande à ce que Richard Ferrand démissionne de la Présidence de l'Assemblée nationale! », a lancé Nicolas Dupont-Aignan, président de Debout La France, sur Twitter : « Au plus haut sommet de l'Etat, Macronisme rime avec affairisme! »

Arguant que Richard Ferrand occupe l'une des « fonctions régaliennes » au sommet de l'Etat, Louis Aliot, député Rassemblement national (RN) des Pyrénées-Atlantiques, estime sur [RMC](#) que le président de l'Assemblée nationale, mis en cause dans [l'affaire des Mutuelles de Bretagne](#), devrait démissionner : « Je pense qu'il devrait le faire, mais il n'en a pas l'obligation, c'est vrai, car jusqu'à la preuve de la condamnation, on est réputé innocent. »

Quelques heures après l'annonce de la décision des juges d'instruction lillois, la présomption d'innocence est le principe mis en avant par la plupart des responsables politiques interrogés sur le sujet, y compris par le député RN du Nord, Sébastien Chenu, qui lui n'appelle pas à la démission.

Premier secrétaire du Parti socialiste (PS), Olivier Faure tranche, sur Twitter : « La mise en examen ne signe pas la culpabilité mais la sérénité du débat public suppose que ceux qui exercent des fonctions institutionnelles nationales démissionnent en attendant la décision de justice. » François Kalfon, conseiller régional PS Ile-de-France, a estimé sur BFMTV que Richard Ferrand pouvait démissionner de la présidence de l'Assemblée nationale, sans écourter son mandat de député.

Retrouvez l'intégralité de l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)